

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Enseignants :

Mmes Astié Pascale, Aroztégui Fabienne, Chourreau Véronique, Debiesse Séverine, Féliu Nina, Harbonn Nathalie, Lelong Martine, Mazars Marianne, Munoz Elisabeth, Sentuc Gaele, Vignes Chauvet Catherine, M. Clamens Yannick.

Représentants des maires :

Pour Pins-Justaret : Mme Tardieu Audrey, Mme Faur Sabrina

Pour Villate : M. Pelfort Jean-Louis

Parents d'élèves élus :

Mmes Christien Maëlle, Caillaud Séverine, Jennifer Dexpert, Yann Gerardot

Représentante du CLAE :

Mme Payrault Muriel

Excusée :

Mme Christophe Marie- Noëlle, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription HG14 de Portet/Garonne

Mme Reynier (psychologue du RASED)

Mme Fétiveaud Marine (enseignante)

1. ECOLE

Rentrée 2021 : effectifs, structure de l'école, horaires

Cette année, l'école compte 302 élèves répartis en 12 classes (année précédente : 312 élèves) . En septembre 2021, 67 élèves sont partis au collège pour simplement 53 élèves de GS qui sont entrés à l'école élémentaire . Pour rappel le seuil d'ouverture dans la Haute Garonne est fixé pour l'instant à 324 et celui de fermeture est à 286 ou 285. Nous sommes à 22 élèves d'une possible demande d'ouverture. Le vieillissement de la population et l'absence de visibilité sur les nouvelles constructions empêchent de pouvoir donner plus d'informations.

Le choix pédagogique a été de faire en sorte que le cycle 2 soit allégé au maximum (CP à 22, CE1 à 20 et 22, CP CE1 à 19). Malheureusement les CE2 n'ont pas pu en bénéficier et ces classes sont à 29 élèves. Les CM sont à 28 élèves ou 29. L'autre choix est de conserver des cours doubles en cycle 3 pour augmenter la possibilité de répartir les difficultés.

Nous avons une équipe de 5 AESH (une absente en ce moment). Les attributions se font par le rectorat. Le fonctionnement est de 1 pour 4 élèves notifiés ce qui fait au maximum 6 h de présence par élève notifié. Il y a aussi des élèves avec 1 AESH à temps plein. Ainsi l'emploi du temps des AESH est fait au mieux avec aucun remplacement en cas d'absence.

Les horaires sont inchangés : 8h35 – 8h45 (accueil) / 8h45 – 11h45

13h35 – 13h45 (accueil) / 13h45 – 16h00

Une problématique est mise à jour concernant les élèves de Jaurès 2 qui prennent le bus. A l'intérieur de l'école, ils sont sous la responsabilité de l'école. Entre le moment où ils quittent la classe et le moment où ils passent le portail de l'école, aucun adulte ne les surveille. De ce fait nous avons un problème de transfert de responsabilités. Le Muretain Agglo ne mettra pas un animateur à disposition pour faire ce relai et 1 enseignant ne peut pas être à la fois avec les élèves du bus et les autres. Nous avons 3 possibilités à étudier :

- une personne effectuant un service civique prend en charge ces élèves (besoin de pérenniser le service civique avec la mairie ou l'éducation nationale)
- ils sont accompagnés au portail Jaurès 2 et ils vont seul au bus (nécessité plus importante du gilet jaune)
- 1 enseignant pourrait amener tous les élèves de Jaurès 2 du bus.

Il faut réfléchir ensemble, aucune solution n'est prise à ce jour. Actuellement seuls les enfants de CP, pour les moins de 6 ans c'est obligatoire, ont un accompagnateur, entre la classe et le bus.

Malgré la demande de l'APEPJV, il est impossible de décaler de 5 min l'entrée en maternelle ou élémentaire pour fluidifier la circulation et les parkings car il est impossible de modifier les horaires des bus.

Élections des délégués de parents d'élèves :

Le scrutin a eu lieu le vendredi 8 octobre. Nous avons 505 inscrits et 179 personnes (156 suffrages exprimés et 23 blancs ou nuls) ont voté soit un taux de participation de 35,45%.

Voici la liste des parents élus (12 titulaires et 4 suppléants) :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1 | CAILLAUD Séverine (CMD) |
| 2 | CHRISTIEN Maëlle (CE1A et CMD) |
| 3 | FOURCADE MOREIRA Audrey (CE2/CM1) |
| 4 | SEETARAM Maryline (CP/CE1) |

5	ENJALBERT Aurélie (CPA)
6	DEXPERT Jennifer (CE1B)
7	BINETEAU Aline (CPA et CE2/CM1)
8	TERNIER Sandrine (CE2A et CMB)
9	VIRLOJEUX Julien (CPA)
10	PETITJEAN Aude (CPB)
11	MAUPEU-MAYNAU Marielle (CP et CE2)
12	ZOULALI Fatima-Zahra (CE1A)
13	SEGURA Laurence (CE2/CM1)
14	MONTMARTIN Aurélien (CPB)
15	DAVID Sonia (CMB)
16	GERARDOT Yann (CE1B)

Règlement Intérieur et transfert de responsabilités :

Le règlement a été lu à l'assemblée et a été voté à l'unanimité.

Coopérative scolaire (Mme Harbonn) :

La gestion de la coopérative se fait sous la responsabilité de l'OCCE (association nationale attachée à l'école). La coopérative est bénéficiaire car les crédits sont maintenus (subventions de la mairie, actions des parents d'élèves, contributions des familles, bénéfices des ventes de photos...) et les dépenses restent limitées par les circonstances sanitaires.

Quitus est donné par l'OCCE pour l'exercice 2020/2021.

Remerciements aux parents pour leurs participations cela permet de pouvoir mener des projets de sorties sans demander d'argent aux familles à ces occasions.

Projet d'école :

Le projet d'école 2018/2022 qui a été validé par l'Inspection de l'Education Nationale s'articule autour de 3 axes principaux :

- Lire et écrire
- Formation du citoyen
- Construire le nombre et savoir l'utiliser

La réécriture se fera finalement durant l'année scolaire 2022/2023.

Projets / Événements / actions prévues pour l'année (fête de fin d'année, cross ou courses dans le village...)

Pour l'instant, dans le contexte actuel d'incertitude des protocoles sanitaires, rien n'est programmé. Une demande en début d'année a été faite pour le cross de l'école auprès de la CPC EPS. La réponse était d'attendre plutôt le printemps ou de l'organiser mais sans mélanger Jaurès 1 et 2. De manière générale, il est encore difficile d'avoir des projets mais nous espérons que cela sera bientôt plus facile.

Les parents demandent si un fête de l'école est envisageable en fin d'année, on en reparlera en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Evaluations nationales CP/CE1 :

Globalement notre école est dans la moyenne des résultats de la circonscription.

Les masques gênent toujours dans certains apprentissages. Il y aura une nouvelle session en janvier pour les CP.

Sécurité VIGIPIRATE :

Sécurité Renforcée – risque attentat

PPMS intrusion du 14 octobre :

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le 14 octobre 2021 en présence d'observateurs : les policiers municipaux, un élu municipal et deux parents délégués. Pour chaque établissement scolaire, à chaque exercice, un compte rendu est élaboré et envoyé aux différentes instances. Notre compte rendu de l'exercice PPMS Intrusion du groupe scolaire (14 octobre 2021) sert de support de réflexion pour améliorer le système d'alerte. Les deux directeurs ont rencontré dans un premier temps la conseillère pédagogique de circonscription chargée de la sécurité des écoles. En lien étroit avec la CPC, les deux directeurs d'école rencontreront les différents partenaires chargés de la sécurité : l'équipe mobile sécurité du rectorat, le référent sécurité gendarmerie, la mairie pour améliorer le système d'alerte qui s'avère inadapté.

Il pourrait y avoir des transformations matérielles mais aussi des conduites à changer .

Protocole COVID : répartition enfants si enseignant absent, brassage des enfants, réouverture des cours, utilisation du gel hydroalcoolique

Il existe 4 niveaux de protocoles. A chaque changement, le niveau et les modalités sont affichés à l'école et mis en ligne sur le padlet de l'école. Voici les différences dans les protocoles :

- Niveau vert : brassage autorisé, masque non obligatoire à l'école uniquement, sport en intérieur et extérieur
- Niveau jaune : brassage interdit, masque obligatoire à l'intérieur
- Niveau orange : brassage interdit, masque obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur, distanciation en sport de 2 m à l'intérieur
- Niveau rouge : brassage interdit, masque obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur, distanciation en sport de 2 m à l'extérieur et interdit à l'intérieur.
- Pour tous les protocoles : cours en présentiel, fermeture de la classe au 1^{er} cas COVID et continuité pédagogique. En cas de cas contact (personne en contact avec un personne atteinte du COVID), test PCR 7 jours après le dernier contact ou à défaut 14 jours après le dernier contact. Si la personne contact à risque vit sous le même toit que le cas confirmé, un test doit être réalisé immédiatement pour s'assurer que le contact n'est pas déjà un cas confirmé, puis un nouveau test doit être réalisé 7 jours après la date de guérison du cas confirmé pour lever la quarantaine (soit à J+17).

Dans ce contexte imposé par le ministère, nous avons à présent une réponse adaptée à tous les protocoles. La répartition des enseignants dans les cours sont faites, les répartitions dans les classes en cas d'absence aussi (avec une information auprès de Mme l'Inspectrice pour la problématique de Jaurès 1 « 5 classes avec 4 à 28 élèves » à laquelle elle a déjà répondu favorablement 2 fois), 2 entrées et 2 sorties des élèves afin de fluidifier, mailing liste des parents (Quelques parents ne l'ont pas donné.) pour chaque classe pour avertir d'une fermeture, pour rester en contact et pour la continuité pédagogique.

Le lavage des mains est utilisé de préférence mais le gel hydroalcoolique n'est pas interdit.

Aide aux devoirs : retour sondage

Nous trouvons que cette aide serait très bénéfique pour nos élèves. 6 enseignantes sont motivées pour l'organiser en prenant en compte de multiples contraintes (APC, Nombre d'élèves maximum, aide financière (CCAS ?) pour les familles qui ne peuvent pas la payer)

Encore pas mal de points à gérer pour une possible mise en place, le retour du sondage des parents montre que les parents sont pour. Une moitié est favorable à une aide aux devoirs payante, une moitié pour une mise à disposition d'une salle afin que les enfants puissent faire leurs devoirs en autonomie.

2. ALAE

Changement des entrées prévues ou cela restera-t-il ainsi hors Covid ?

L'ALAE s'adapte au protocole de l'école.

Service repas, comment cela se passe-t-il ?

Ils mangent par classe, il peut arriver qu'une classe soit installée pour un service dans l'autre groupe. Ils doivent partager les plats, apprentissage du vivre ensemble. Il faut aussi débarrasser, participer au service. Les enfants ne sont pas obligés de manger mais ils sont incités à goûter.

Nettoyage des tables par les enfants : utilisation de produits détergents ?

Les enfants nettoient à tour de rôle leur table (projet éducatif) mais n'utilisent aucun produit détergent.

Salle pour goûter ?

Chaque classe a un endroit pour goûter à l'intérieur ou à l'extérieur.

Portants vêtements perdus, les enfants des deux cours peuvent-ils y accéder ?

Fin de l'été 4 sacs de 100 litres ont été amenés à une friperie ! Le mieux est d'étiqueter les vêtements. Les parents peuvent récupérer les affaires à l'entrée sur un portant. A chaque vacances, les affaires toujours présentes seront données à une association.

Projets :

On va essayer de rapprocher l'ALAE et les classes, autour du jardin, de l'environnement, des valeurs républicaines (Banc de l'amitié, règles communes, messages clairs, ...) . Les TAE sont pour l'instant en pause.

3. MAIRIE

Travaux réalisés dans l'été, travaux à venir :

La Mairie et les services techniques ont effectué un travail important durant l'été pour améliorer l'école (carrelage, banc, gravier, fenêtres, barrières ...) Elle prend en compte le problème de chaleur dans les locaux surtout Jaurès 2. Une étude est en cours pour remplacer les menuiseries.

Il manque de WC de manière générale dans l'école handicapé. Le WC de l'extérieur ne se ferme pas de l'intérieur par mesure de sécurité.

Nous sommes en attente de la municipalité de Villate pour la sécurité sur le chemin des espérances et l'interdiction du stationnement près du château d'eau.

Equipement informatique :

L'équipe enseignante a reçu une dotation de 5 ordinateurs portables pour les enseignants et d'une classe mobile comprenant 15 ordinateurs portables. Celle-ci vient donc compléter notre salle informatique. La liaison internet est effective dans toute l'école mais le débit est trop faible et ne permet malheureusement pas une connexion stable. Il y a encore des dysfonctionnements fréquents. La Mairie avec l'aide de la député Mme Mörch essaie d'accélérer les procédures pour le passage à la fibre. En attendant, la mairie a fourni une clé 4G au directeur afin de palier, de temps en temps, ces problèmes pour le travail administratif. La maintenance des vidéoprojecteurs a été faite. Celle sur les tablettes et les vieux ordinateurs portables sont à faire.

Conseil municipal des jeunes :

Le conseil municipal des jeunes va pouvoir à nouveau fonctionner après quelques années d'arrêt. Une information sera transmise à l'école.

Nouveaux locaux ALAE : où en est le projet, pour quand ?

Les projets ont été étudiés. Pour l'instant, il n'y a pas de date précise.

Accueil nouveaux arrivants, beaucoup de constructions sur le village, quoi de prévu pour l'école ? Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants à l'école.

Le livret d'accueil est en projet et la mairie voudrait solliciter les écoles pour y participer.

Que faire pour améliorer la sécurité chemin des espérances et Château d'Eau ?

A ce jour aucune réponse n'est donné du fait de la complexité des lieux.

Possibilité de prévenir quand le dépose minute ne peut pas être ouvert ?

La police municipale est responsable de ce fonctionnement mais elle peut être appelée en urgence ailleurs. Il est donc impossible de prévenir.

4. APEPJV

Bilan et actions

Une permanence de l'association est faite à l'extérieur, le vendredi avant les vacances.

Une vente de chocolats de Noel a été organisée après les vacances de Toussaint.

L'association prévoit de réaliser un loto un samedi de février ou de mars.

Le directeur : Yannick CLAMENS